



---

**BUREAU DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du jeudi 7 mars 2019 à 18 heures,**  
**Au siège de GRAND LAC**

---

**Présents :** (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	Départ après la 25 <sup>ème</sup> délibération
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	Pouvoir de Corinne CASANOVA
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA	
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Bernard MARIN	
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC	
MERY	Eudes BOUVIER	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Christian REBELLE	
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER	
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Denise DE MARCH	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

**Absents excusés :**

AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA
CHANAZ	Yves HUSSON

**Autres présents non votants :**

Yves GRANGE	ENTRELACS
Christophe DERIPPE	ENTRELACS
Frédéric GIMOND	Directeur Général des services
Laurent LAVAISIERE	Directeur Général Adjoint des services
Julie ECALARD	Responsable Communication et relations publiques
Françoise GRAVIER	Directrice pôle Ressources
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle Eau
Olivier VERDENAL	Directeur financier
Véronique MERMOUD	Directrice du pôle Aménagement
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique/Assemblées
Matilde HABOUZIT	Responsable Pilotage de la Performance
Noémie BOURDAGEAU	Assistante du service Communication

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 28 février 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 29 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 25 présents, et 26 votants.

**MARCHÉS PUBLICS****Marché n°2018-67 : Construction d'une station d'épuration et des réseaux de transfert des eaux usées vers la station d'épuration sur la commune de Motz**

Monsieur le Président présente l'objet du marché qui porte sur la réalisation d'une station d'épuration de 350 Equivalents Habitants et des réseaux de transfert des eaux usées vers la station d'épuration depuis les hameaux de Chateaufort et Langefan sur la commune de Motz.

Ces travaux sont mentionnés dans l'annexe assainissement du PLUI et font partie de l'APCP n°20 d'un montant total de 1 836 300 €HT qui porte sur l'ensemble des travaux Assainissement sur la commune de Motz :

- Station d'épuration
- Desserte Châteaufort
- Desserte Langefan
- Desserte Les Îles
- Desserte Zone Industrielle.

La consultation a été allotie :

- Lot 1 : Station d'épuration, le lot comprend tous les travaux (Process, Vannes, Canalisation de rejet, automatismes, Clôtures...).
- Lot 2 : Réseaux de collecte et de transfert des eaux usées.

L'objectif de ces travaux est d'assainir les hameaux de Châteaufort et de Langefan, actuellement en assainissement non collectif, avec un équipement de traitement et les réseaux nécessaires.

La consultation a été menée selon une procédure adaptée ouverte.

Les critères d'analyse des offres pour les deux lots sont les suivants :

- 50% prix,
- 50% valeur technique appréciée selon le contenu du mémoire.

Après analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offre réunie le 25 février 2019 propose d'attribuer :

- Le Lot 1 de ce marché à SCIRPE CENTRE EST / DUCLOS TP pour un montant de 410 275,89 € H.T € HT.
- Le Lot 2 de ce marché à DUMAS TP pour un montant de 234 870,60 € HT.

Les travaux auront une durée de 7 mois, période préparatoire comprise, la mise en service étant prévue pour l'automne 2019.

Pour une complète information de l'Assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à sa disposition auprès du service marché.

Les crédits pour l'exercice 2019 sont inscrits au budget assainissement, section investissement, opération n°275 AP.

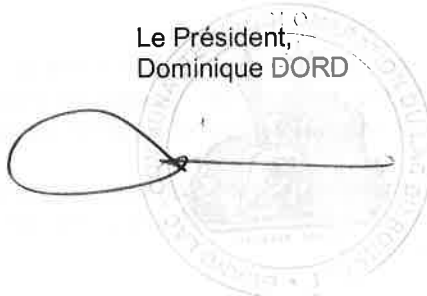
---

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE l'attribution du Lot 1 du marché n°2018/67 à l'entreprise SCIRPE / DUCLOS TP,
- APPROUVE l'attribution du Lot 2 du marché n°2018/67 à l'entreprise DUMAS TP,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché 2018/67 présenté et tous les actes nécessaires à son exécution.

Aix-les-Bains, le 7 mars 2019

Le Président,  
Dominique DORD

A handwritten signature in black ink is written over a circular official seal. The seal features a central emblem and text around its perimeter, including 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' and 'AIX-LES-BAINS'. The signature is a stylized, cursive script.

- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Délégués en exercice : 32</li><li>- Présents : 25</li><li>- Votants : 26</li><li>- Pour : 26</li><li>- Contre : 0</li><li>- Abstentions : 0</li><li>- Blancs : 0</li></ul> |
|--|

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Marché n.2018-67 : Construction d'une station d'épuration et des réseaux de transfert des eaux usées vers la station d'épuration sur la commune de Motz

---

**Date de transmission de l'acte :** 14/03/2019

**Date de réception de l'accusé de réception :** 14/03/2019

---

**Numéro de l'acte :** d2747 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20190307-d2747-DE

---

**Date de décision :** 07/03/2019

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :**

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

1.1.1. Délibérations

1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)